



**DELIBERATION 2018-21**

**LE VINGT-QUATRE MAI DEUX MILLE DIX-HUIT A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU DIX-HUIT MAI DEUX MILLE DIX-HUIT.**

**PRESENTS :** Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. – Mme OMS M-L. – M. FONTVIEILLE H. – Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. – M. PAINTRAND J-F – M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET R. - M. PETIT E. – Mme LOPEZ M-F - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. – M. RIO F. - Mme FABRY V. – Mme SALOMON M-L. - M. VERNAY P.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :** M. CLAMOUSE A. procuration H. FONTVIEILLE - Mme MAUREL P. procuration à M. MARTIN-LAVAL - Mme RENARD S. procuration à Mme A. VESSIOT – Mme AURIAC A. procuration à M. MERLIN D.

**ABSENTS EXCUSES :** M. DELON A. – Mme ESCRIG C.

**ABSENT :** M. CARABASSE P.

**Monsieur Sébastien NENCIONI a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**OBJET : Rapport d'activité des services municipaux 2017**

Madame le Maire présente le 1<sup>er</sup> rapport d'activité des services municipaux de Saint Jean de Védas.

Elle précise que c'est une vraie volonté de la part de la collectivité de réaliser et d'éditer un tel document.

Tout d'abord, ce rapport permet d'informer précisément et en toute transparence tous ceux qui le souhaitent. Les Védasiens, en premier lieu, disposeront d'éléments concrets sur leurs services municipaux, qui sont à leur disposition. Ils pourront aussi juger de la manière dont leurs impôts sont utilisés en matière de services publics. En interne, ce rapport d'activité sera également fort utile : élus et services pourront avoir ainsi une vision panoramique de l'action publique déployée.

Et puis, ce rapport valorise, par son exhaustivité, la diversité et la qualité des services publics védasiens. A Saint Jean de Védas, la quasi-totalité de l'action publique est menée par des agents municipaux. C'est un héritage historique et un choix de continuer en ce sens. La commune maîtrise ainsi son action pour tous, à tout âge de la vie, pour la vie quotidienne de tous et l'épanouissement de chacun.

Elle souligne que, dans un contexte de difficultés économiques et sociales persistantes et malgré les tensions budgétaires subies par la commune, l'action de service public menée par les services municipaux demeure un point d'appui important et stable pour chaque Védasien.

Madame le Maire remercie très chaleureusement les agents municipaux pour leur travail et leur investissement, ainsi que les élus qui l'entourent.

Madame le Maire propose de prendre acte de la communication du 1<sup>er</sup> rapport d'activité des services municipaux.

**Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :**

|                   |                  |
|-------------------|------------------|
| <b>Pour</b>       | <b>UNANIMITE</b> |
| <b>Contre</b>     |                  |
| <b>Abstention</b> |                  |

**Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :**

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activité des services municipaux 2017.

**Isabelle GUIRAUD**  
**Maire de Saint Jean de Védas**

